

# ÉLABORATION DU SCoT



*Commission du 31 août 2022*

*Retour sur la concertation et débat sur le projet de PAS*

## Retour sur la concertation et débat sur le projet de PAS

### Déroulement

- ✗ Retour sur la concertation grand public
  - ✗ Auprès des collégiens
  - ✗ Auprès des habitants : questionnaire et ateliers de travail
- ✗ Débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique
  - ✗ Croisement avec les retours de la concertation
  - ✗ Débat sur les points laissés en suspens suite aux dernières commissions

# Démarche de concertation engagée

## Avec les élus

- Rencontre avec les EPCI voisins : P2A, CC UVSP, CCLGV



## Avec les collégiens

- Ateliers de travail avec les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>
- Réunion de restitution sous forme d'exposition en présence des élèves



## Avec le grand public

- 3 ateliers participatifs à Annot, Castellane et St André les Alpes
- Enquête en ligne de juillet à septembre 2022,
- Présentation du projet par les élus sur les radios locales
- Présence sur les marchés pendant été 2022





## PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT à la suite des échanges avec les collégiens

**Du solaire partout sur les toits !!!** Le solaire doit se développer prioritairement sur les toitures des bâtiments et sur les parkings, sur les nouvelles constructions comme les anciennes... **Mais pas que...** si l'on fait des fermes solaires au sol, il faut les mettre sur les prairies et les plaines là où elles ne gênent pas l'agriculture ou les troupeaux

**L'éolien doit aller là où il y a le plus de vent**, sur les prairies, car c'est là où ils vont moins gêner... on peut aussi en mettre en hauteur car c'est là où il y a du vent... **Mais attention !** loin des maisons pour le bruit et pour ne pas abîmer nos paysages ou la forêt.

**Utiliser le bois pour l'énergie** et pour **construire** les bâtiments...  
...il faut **replanter** les arbres que l'on coupe pour ne pas détruire la forêt

**L'agriculture, on en a besoin !** Une agriculture pour vivre et nourrir les habitants, bio ou sans pesticides pour protéger la nature

**Protéger la nature, les cours d'eau et les forêts de tout notre territoire**, pour protéger les animaux et pour notre santé, pour faire de la randonnée

**Les montagnes, nos canyons et nos vallées** sont beaux et doivent être protégés pour nos paysages partout

**Un lycée à Saint-André** car c'est central

**Des écoles dans les villages** pour éviter que les enfants prennent le bus

**Des commerces dans les villages** pour que l'on puisse y aller facilement à pied et en vélo

**Des supermarchés dans les villes...** et des commerces près des immeubles, pour que l'on puisse y aller à pied ou en vélo

**Des maisons ou des bâtiments durables** qui consomment peu d'énergie et qui en produisent

**Des maisons dans les villages et les petites villes**, pour qu'il y ait toujours des habitants

**Des immeubles dans les villes** pour accueillir plus de monde car ça consomme moins de nature...

**Des équipements de sport dans les villages, même les petits (skate-park), des gymnases et des terrains de sport dans les villes** (Saint-André-les-Alpes, Castellane, Annot, Entrevaux...)

**Des voitures électriques et des bornes pour les recharger...**  
...dans les villes comme Saint-André-les-Alpes ou Castellane, Entrevaux ou Annot  
...mais aussi dans les petites villes et villages pour que tout le monde puisse les utiliser  
...et au bord des routes pour ne pas tomber en panne

**Des bus pour traverser le territoire... et en sortir !**  
Pour aller à Saint-André-les-Alpes et Castellane... mais aussi Nice !  
...électriques de préférence

**Des vélos et des pistes cyclables partout !**  
Pour nous faciliter les déplacements

**Internet, 4G et 5G partout !!!** Pour que l'on puisse travailler sur tout le territoire même dans les petits villages

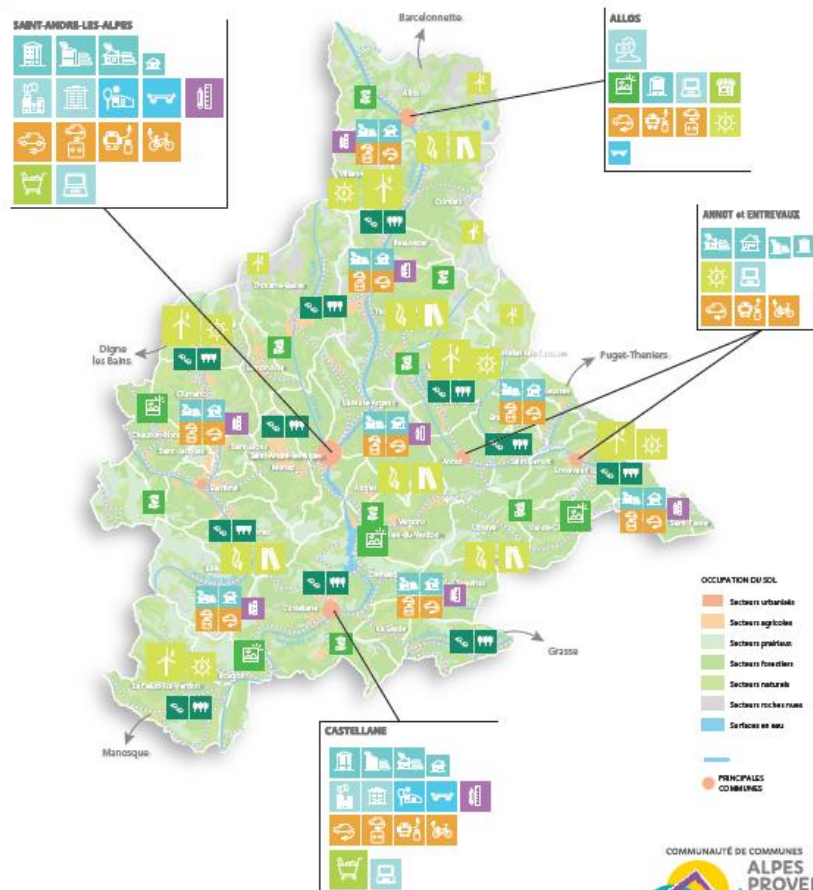
**Un cinéma à Saint-André**

**De la culture et des événements dans l'année**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**ALPES PROVENCE VERDON**  
Sources de lumière

# Retours des collégiens

## Le Scot des collégiens : carte de synthèse



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**ALPES PROVENCE VERDON**  
Sources de lumière



# Retour de la concertation

S'interroger sur la pertinence de **fusion de communes**

**Dynamiser les centres bourgs pour réduire l'usage de la voiture**

**Proposer des alternatives à la voiture** : TC, modes actifs, TAD, covoiturage...

**Réhabiliter** le parc de logements, **mobiliser les logements vacants**

**Valoriser la ligne de chemin de fer de Provence**

## Développement

**Une pénurie de logements en lien notamment avec le phénomène Airbnb**

Soutenir des **modes de construction alternatifs**, proposer de **nouveaux modes d'habiter**

**Manque de logement pour les saisonniers**

Veiller à une **meilleure répartition des artisans** sur le territoire

**Qualité des réseaux Internet et mobile**

**Valoriser le tourisme à pied ou à vélo**



# Retour de la concertation

**Donner des règles**  
pour respecter les enjeux  
environnementaux et  
paysagers

**Production d'ENR :**  
priorité à la ressource  
bois et au solaire

**Diversifier l'offre  
de mobilité :**  
transport en  
commun,  
covoiturage,  
transport à la  
demande

## Ressources naturelles

**Favoriser les  
véhicules propres**  
: véhicules  
électriques, vélos...

**Mettre fin au tourisme  
de masse**

**Ne pas développer  
l'éolien**

**Limiter l'accès des espaces  
naturels en nombre de  
personnes par jour exemples sur  
les Lacs et dans les forêts.**

**Les gens veulent des  
pavillons : la CCAPV  
ne se prête pas à la  
densification**



# Retour de la concertation

Pour se développer  
autrement :

**Renforcer les centralités**  
**Réhabiliter en priorité**  
**l'existant**  
**Freiner l'habitat**  
**touristique**

**Garder le style des anciens**  
**bâtiments**

**Intégrer les habitats légers**  
**dans les nouvelles formes**  
**urbaines**

**Modes d'aménager**

**Manque de cohérence**  
**entre les lois et la**  
**réalité locale**

**Soigner les**  
**entrées de villes**

**Éviter la perte d'identité**  
**villageoise à cause du**  
**tourisme** ouvert 4 mois dans  
l'année et les 8 autres mois  
où les villages sont  
« fantômes »

**Mettre en valeur le**  
**territoire par un**  
**embellissement des**  
**villages, des abords, des**  
**lieux publics.**



**SCoT de la CCAPV : Votre territoire en 2040, vous l'imaginez comment ?**

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) consulte avec ses partenaires et ses habitants, dans le cadre de l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Un SCoT est un document qui définit le développement du territoire pour les 20 prochaines années. Il est l'occasion de mettre en cohérence les politiques publiques et de se projeter sur l'avenir souhaité pour les 41 communes de la CCAPV.

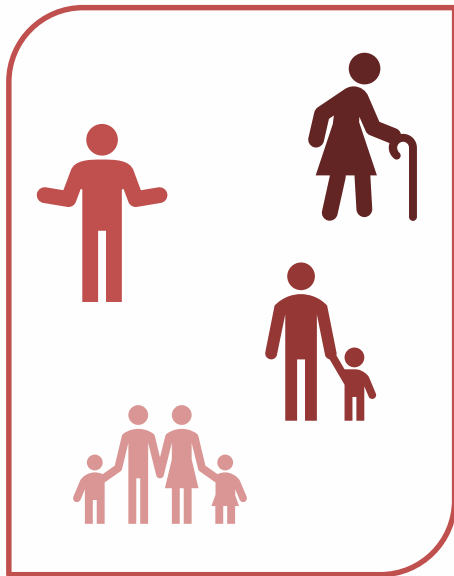
Ce questionnaire vise à connaître votre façon de vivre, votre sentiment d'appartenance et d'appréciation du territoire, vos éléments de satisfaction et vos priorités d'interventions ou d'évolution souhaitées.

Ce questionnaire est accessible jusqu'au 2 septembre 2022.

Merci de vos réponses !!

- ✗ Questionnaire **grand public**
- ✗ Diffusion de **juillet à septembre 2022** par le biais :
  - ✗ Des équipes de la CCAPV
  - ✗ Des réseaux sociaux
  - ✗ Des marchés
- ✗ **113 réponses**
- ✗ 70 personnes intéressées pour être informées de la suite de la démarche.





- ✗ **91,2% connaissent déjà la CCAPV**
- ✗ **39% ont entre 35 et 55 ans, 23% ont plus de 65 ans et 22% ont entre 25 et 34 ans**
- ✗ **69% n'ont pas d'enfants scolarisés**
- ✗ **73,5% ont une activité professionnelle et parmi eux 71,4% travaillent sur la CCAPV**
- ✗ **75% utilisent leur voiture pour aller travailler**
- ✗ **79% habitent dans une maison individuelle et 78% sont propriétaires**
- ✗ **42% vivent dans un centre...et 46% à proximité d'un bourg ou d'un village**
- ✗ **Une grande majorité de répondants souligne la nature, les paysages et le calme du territoire.**

## ✗ Les 4 principaux objectifs en termes de développement

- ✗ Permettre aux **jeunes** de rester sur le territoire
- ✗ Préserver **l'environnement** et le **paysage**
- ✗ Préserver les **ressources naturelles** et notamment **l'eau**
- ✗ Améliorer les offres et équipements **de services médicaux et paramédicaux**

## ✗ En matière d'emploi, les 4 grands secteurs à développer

- ✗ **L'agriculture** pour des circuits courts et des consommations locales
- ✗ **Le médical et le paramédical**
- ✗ **Le commerce et services de proximité**
- ✗ Les **énergies renouvelables** et le développement des **offres culturelles et associatives**

- ✗ **Pour l'activité touristique, les 3 interventions prioritaires**
  - ✗ Les activités
  - ✗ Des activités culturelles / événementielles plus étoffées
  - ✗ La restauration, les commerces
  
- ✗ **En termes de mobilité, les 3 solutions les plus adaptées pour le territoire**
  - ✗ Développement d'une offre de transport en commun
  - ✗ Une plus grande proximité de lieux de vie (commerces, emplois, services...) et les lieux d'habitat
  - ✗ Le covoiturage

- ✘ **Les principaux atouts du territoire à valoriser dans le SCoT**
  - ✘ Nature
  - ✘ Paysages et qualité de vie
  - ✘ Agriculture, ressources naturelles
  - ✘ Tourisme : vers le « slow tourisme »
  
- ✘ **Les enjeux prioritaires pour le SCoT**
  - ✘ Logement / habitat
  - ✘ Services et équipements médicaux et paramédicaux
  - ✘ Préservation de l'environnement et de la qualité de vie
  - ✘ Mobilité
  - ✘ Adapter l'offre touristique aux changements en cours et à venir



# **Débat sur le projet de Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**

Territoire de montagne et territoire d'interface

Des espaces emblématiques et remarquables

Une organisation territoriale héritée des fonctionnements valléens

Une dynamique démographique

Le tourisme : un moteur économique

Un territoire confronté à des mutations

Le **SCoT** doit permettre de trouver **le juste équilibre entre valorisation et préservation du cadre de vie et des ressources du territoire**, en définissant une **organisation territoriale adaptée** qui serve ses habitants et qui permette à la CCAPV de s'adapter durablement aux différentes transitions (climat, société...).



# PAS : 3 axes stratégiques

**Axe 1 : Structurer les espaces pour assurer un développement vertueux et durable**

Structurer le territoire et son développement autour de l'armature de ses espaces naturels et remarquables

Construire une armature territoriale équilibrée qui permette de mieux accueillir la population à l'année

Valoriser les ressources naturelles locales dans le cadre d'une transition climatique et énergétique

**Axe 2 : Répondre aux besoins de la population en privilégiant la proximité et la solidarité territoriale**

Développer l'offre de logement adaptée et de qualité

Renforcer une offre de commerces, services et équipements équilibrée en s'appuyant sur une mobilité et des moyens de communication adaptés

Promouvoir des modes d'aménager moins consommateurs d'espace

**Axe 3 : Valoriser les opportunités économiques en s'appuyant sur les ressources intrinsèques du territoire**

Ancrer et dynamiser l'économie locale par la création de 24 emplois nouveaux sur le territoire

Organiser l'économie touristique et patrimoniale

Affirmer le positionnement stratégique du territoire de la CCAPV

# Axe 1 : Structurer les espaces pour assurer un développement vertueux et durable

- ✗ **Ambition 1 : structurer le territoire et son développement autour de l'armature de ses espaces naturels et remarquables**
- ✗ **Valoriser et préserver les milieux naturels** supports des fonctionnalités écologiques et environnementales du territoire (à développer : milieux ouverts et semi-ouverts, forestiers, agricoles, milieux humides et aquatiques)
- ✗ **Assurer la préservation sur le long terme de ces espaces ainsi que leur adaptation climatique, dans un réseau d'espaces naturels et agricoles fonctionnels et cohérents**
  - Organiser le réseau écologique en corridors et réservoirs de biodiversité
  - Développer une attention particulière sur les milieux aquatiques et humides ainsi que leur bon fonctionnement
  - Établir le « bon équilibre » entre la trame des espaces naturels et agricoles et des paysages et les projets et programmes d'urbanisation

# Axe 1 : Structurer les espaces pour assurer un développement vertueux et durable

- ✗ **Ambition 1 : structurer le territoire et son développement autour de l'armature de ses espaces naturels et remarquables**
- ✗ **Valoriser et préserver les milieux naturels** supports des fonctionnalités écologiques et environnementales du territoire (à développer : milieux ouverts et semi-ouverts, forestiers, agricoles, milieux humides et aquatiques)
- ✗ **Assurer la préservation sur le long terme de ces espaces ainsi que leur adaptation climatique, dans un réseau d'espaces naturels et agricoles fonctionnels et cohérents**
  - Organiser le réseau écologique en corridors et réservoirs de biodiversité
  - Développer une attention particulière sur les milieux aquatiques et humides ainsi que leur bon fonctionnement
  - Établir le « bon équilibre » entre la trame des espaces naturels et agricoles et des paysages et les projets et programmes d'urbanisation car le territoire ne doit pas non plus devenir un sanctuaire.

*Retours **CONCERTATION** :  
Comment adapter les lois à la  
réalité locale ?*

*Retours **CONCERTATION** :  
Contrôler la fréquentation du  
tourisme et ses impacts sur  
les milieux naturels*



# Axe 1 : Structurer les espaces pour assurer un développement vertueux et durable

- ✗ **Ambition 2 : Construire une armature territoriale équilibrée qui permette de mieux accueillir la population à l'année**
  - ✗ **Renforcer les principaux pôles du territoire**
  - ✗ **Conforter les 41 centralités, villes et villages**, en s'appuyant sur leur rôle identitaire, patrimonial et touristique
  - ✗ **Créer des centres actifs et animés**
  
- ✗ **Ambition 3 : Valoriser les ressources naturelles locales dans le cadre d'une transition climatique et énergétique**
  - ✗ **Renforcer et accélérer le mix énergétique du territoire** (photovoltaïque, biomasse, filière bois énergie et construction, réseau de chaleur...).
  - ✗ **Gérer durablement les ressources locales** (sous-sol, forêt ...) **pour améliorer la balance carbone du territoire.**

# Axe 1 : Structurer les espaces pour assurer un développement vertueux et durable

## ✗ Ambition 2 : Construire une armature territoriale équilibrée qui permette de mieux accueillir la population à l'année

- ✗ Renforcer les principaux pôles du territoire
- ✗ Conforter les 41 centralités, villes et villages, en s'appuyant sur leur rôle identitaire, patrimonial et touristique
- ✗ Créer des centres actifs et animés

*Produire une stratégie ENR*

*Privilégier biomasse  
Privilégier le solaire en priorité sur les bâtiments. Plutôt petit éolien (paysage)  
Adapter les bâtiments (pente des toits) donc règlements urba.*

## ✗ Ambition 3 : Valoriser les ressources naturelles locales dans le cadre d'une transition climatique et énergétique

- ✗ Renforcer et accélérer le mix énergétique du territoire (photovoltaïque, biomasse, filière bois énergie et construction, réseau de chaleur...).
- ✗ Gérer durablement les ressources locales (sous-sol, forêt ...) pour améliorer la balance carbone du territoire.

*Améliorer la connaissance pour mieux gérer les ressources*

# Axe 2 : Répondre aux besoins de la population en privilégiant la proximité et la solidarité territoriale

- ✗ **Ambition 1 : Développer l'offre de logement adaptée et de qualité**
  - ✗ **Produire environ 60 logements par an** (résidences principales et résidences secondaires) d'ici 20 ans pour répondre aux différents besoins des populations actuelles et futures
    - Développer une offre de logements pour **accueillir d'abord des résidents permanents**
    - **Orienter la production de résidences secondaires** en intégrant des dynamiques d'évolution différenciées entre les différentes polarités. En parallèle, un potentiel de lits touristiques permettra le développement d'une offre complémentaire pour satisfaire à la demande touristique (hôtels, résidences de tourisme...).
  - ✗ **Favoriser la mixité sociale et générationnelle** en diversifiant les types de logements pour répondre aux différents besoins de tous les ménages : jeunes, actifs, familles, personnes âgées, toutes catégories socioprofessionnelles...
  - ✗ **Développer des logements à partir du renouvellement du parc existant**

# Axe 2 : Répondre aux besoins de la population en privilégiant la proximité et la solidarité territoriale

## ✗ Ambition 1 : Développer l'offre de logement adaptée et de qualité

- ✗ **Produire environ 60 logements par an** (résidences principales et résidences secondaires) d'ici 20 ans pour répondre aux différents besoins des populations actuelles et futures
  - Développer une offre de logements pour **accueillir d'abord des résidents permanents**
  - **Orienter la production de résidences secondaires** en intégrant des dynamiques d'évolution différenciées entre les différentes polarités. En parallèle, un potentiel de **lits touristiques** permettra le développement d'une offre complémentaire pour satisfaire à la demande touristique (hôtels, résidences de tourisme...).

*Arrêter le développement d'une offre dédiée*

**Sociale et générationnelle** en diversifiant les types de logements pour répondre aux différents besoins de tous les ménages : jeunes, **actifs**, familles, personnes âgées, toutes catégories socioprofessionnelles...

*Et le logement des saisonniers ?*

Développer des logements à partir du renouvellement du parc existant

*Des propositions...*

- ✗ **Développer de nouvelles formes d'habitat** : des petits collectifs dans les principales polarités pour consommer moins d'espace, habitat léger...
- ✗ **Des logements qui consomment peu d'énergie**

# Axe 2 : Répondre aux besoins de la population en privilégiant la proximité et la solidarité territoriale

- ✗ **Ambition 2 : Renforcer une offre de commerces, services et équipements équilibrée en s'appuyant sur une mobilité et des moyens de communication adaptés**
  - ✗ **Diminuer les distances de déplacements** sur le territoire en rapprochant les commerces, services et lieux d'emploi des populations
  - ✗ **Organiser le développement du territoire autour d'une offre de commerces et de services nécessaires au maintien de la qualité de vie et de son attractivité.**
    - Au niveau des polarités les plus attractives par la présence d'équipements et de services structurants
    - Au niveau de centralités relais, et par complémentarité, par le développement de services de proximités nécessaires au quotidien des habitants.
  - ✗ **Faire des centres villes et centres bourgs, les lieux d'accueil privilégiés** des populations, commerces et services

# Axe 2 : Répondre aux besoins de la population en privilégiant la proximité et la solidarité territoriale

*Développer les modes actifs pour les courts trajets*

**adaptés**

- × **Diminuer les distances de déplacements** sur le territoire en développant une offre de commerces, services et équipements de proximité, une mobilité et des moyens de communication adaptés

*Faire de la place aux jeunes et aux enfants dans les aménagements urbains et les équipements*

- × **Organiser le développement du territoire autour d'une offre de commerces et de services nécessaires au maintien de la qualité de vie et de son attractivité.**

*Développer des équipements de centralité : Hôpital, piscine, centre de formation ?*

- Appuyer les polarités les plus attractives par la présence d'équipements et de services de proximité, des centralités relais, et par complémentarité, par le développement de services de proximité nécessaires au quotidien des habitants.
- Soutenir des **activités associatives et culturelles** à l'année

*Des propositions...*

- × **Faire des centres villes et centres bourgs, les lieux d'accueil privilégiés des populations,**
- Des propositions...* s et services

- × **Encourager les alternatives à la voiture individuelle** : transports en commun, covoiturage, aire de covoiturage, vélo, transport à la demande
- × **Soutenir le changement de motorisation** : développer les installations pour la recharge véhicules électriques



# Axe 2 : Répondre aux besoins de la population en privilégiant la proximité et la solidarité territoriale

- ✗ **Ambition 3 : Promouvoir des modes d'aménager moins consommateurs d'espace**
  - ✗ **Encourager une densité adaptée aux spécificités de la CCAPV**
    - Produire des logements en priorité au sein de l'enveloppe urbaine (divisions parcellaires raisonnées, renouvellement urbain, densification...)
    - Encourager la densité en intégrant la capacité des réseaux, les contraintes techniques (dénivelés, bassins...) patrimoniales et environnementales (périmètres de protection, risques...)
    - Travailler une densité différenciée entre les communes (bourgs / villages / hameaux)
  - ✗ **Préserver les paysages et améliorer l'urbanité**
    - Requalifier les entrées de ville
    - Protéger et mettre en valeur les paysages
    - Eviter le mitage et veiller à l'intégration paysagère du bâti en milieu agricole
  - ✗ **Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens face aux risques naturels dans l'anticipation des évolutions climatiques en cours**
  - ✗ **Assurer un développement urbain qui préserve les ressources et le cycle de l'eau du territoire** (développement cohérent avec la ressource, imperméabilité, milieux humides et assainissement)
  - ✗ **Améliorer la valorisation des déchets et favoriser le développement de l'économie circulaire en faisant des déchets une ressource**

# Axe 2 : Répondre aux besoins de la population en privilégiant la proximité et la solidarité territoriale

## ✗ Ambition 3 : Promouvoir des modes d'aménager **moins consommateurs d'espace**

### ✗ Encourager une densité adaptée aux spécificités de la CCAPV

- Produire des logements en priorité au sein de l'enveloppe urbaine (diversification parcellaires raisonnées, renouvellement urbain, densification...)
- Encourager la densité en intégrant la capacité des réseaux, les contraintes (dénivelés, bassins...) patrimoniales et environnementales (périmètres de protection, risques...)
- Travailler une densité différenciée entre les communes (bourgs / villages / hameaux)

*Répondre aux exigences réglementaires.  
Aller plus loin ?*

### ✗ Préserver les paysages et améliorer l'urbanité

- Requalifier les entrées de ville
- Protéger et mettre en valeur les paysages
- Eviter le mitage et veiller à l'intégration paysagère du bâti en milieu agricole

### ✗ Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens face aux risques naturels dans l'anticipation des évolutions climatiques en cours

### ✗ Assurer un développement urbain qui préserve les ressources et le cycle de l'eau du territoire (développement cohérent avec la ressource, imperméabilité, milieux humides et assainissement)

### ✗ Améliorer la valorisation des déchets et favoriser le développement de l'économie circulaire en faisant des déchets une ressource

# Axe 3 : Valoriser les opportunités économiques en s'appuyant sur les ressources intrinsèques du territoire

- ✗ **Ambition 1 : Ancrer et dynamiser l'économie locale par la création de 24 emplois nouveaux sur le territoire**
  - ✗ **Développer les filières économiques porteuses du territoire** (description des différentes filières recensées) **et en particulier l'artisanat.**
  - ✗ **Valoriser les opportunités numériques dans le cadre le** *Filière issue des énergies renouvelables* **emplois**
  - ✗ **Privilégier les emplois dans les centres villes :** l'emploi *renouvelables*, l'économie de proximité, l'accessibilité aux commerces et services
  - ✗ **Renforcer l'armature de l'offre de santé dans le développement du territoire.**
- ✗ **Ambition 2 : Organiser l'économie touristique et patrimoniale**
  - ✗ **Développer le tourisme de 4 saisons et les offres complémentaires**
  - ✗ **Structurer et qualifier l'offre touristique**
- ✗ **Ambition 3 : Affirmer le positionnement stratégique du territoire de la CCAPV**
  - ✗ **Organiser son développement économique en structurant ses espaces économiques et son offre aux entreprises**
  - ✗ **Qualifier et revaloriser les espaces économiques existants**
  - ✗ **Créer un à deux espaces stratégiques économiques à l'horizon du projet**

| Dates      | Prochaines commissions SCoT                              |
|------------|----------------------------------------------------------|
| 31/08/2022 | Retour sur la concertation et débat sur le projet de PAS |
| 05/09/2022 | Présentation du PAS consolidé                            |
| 15/09/2022 | <i>CONFERENCE DES MAIRES</i>                             |
| 22/09/2022 | Commissions SCoT – DOO                                   |
| 04/10/2022 |                                                          |
| 03/11/2022 |                                                          |
| 22/11/2022 |                                                          |
| 01/12/2022 |                                                          |
| 20/12/2022 | Présentation d'un DOO V1                                 |

# ÉLABORATION DU SCoT



*Merci*